



Abandon de paternité et pension alimentaire

Par **luciole**, le **14/06/2008** à **15:54**

Bonjour je désirais que "mon père" fasse un abandon de paternité car je ne connais pas cet homme, il n'a jamais voulu faire signe de vie après plusieurs lettres envoyées. Mais encore depuis un bon moment, il ne paye plus de pension alimentaire comme c'est impossible de le joindre, ma mère a porté plainte à la gendarmerie donc sans suite...

Si vous pourriez m'indiquer les démarches pour cet abandon et pour la pension alimentaire serai très aimable.

Encore une petite chose, est-ce "mon père" est en droit de refuser cet abandon?